

Documents sauvegardés

Vendredi 26 novembre 2021 à 14 h 38

1 document

Par PARIS10T_1



Sommaire

Documents sauvegardés • 1 document

30 juin 2021

62% des 25-34 ans envisagent sérieusement de se reconvertir

La Tribune (France)

... ENTRETIEN. Alors qu'un actif sur deux souhaite changer de métier après le confinement, selon les résultats d'une enquête menée début juin par l'institut BVA pour Visiplus Academy et LHH ...

3



Nom de la source

La Tribune (France)

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Nationale

Provenance

France

p. 30



© 2021 La Tribune. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

Public Certificat émis le 26 novembre 2021 à UNIVERSITE-PARIS-OUEST-NANTERRE-LA-DEFENSE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news-20210630-TR-988920

fourni par CEDROM-SNi Inc.

Mercredi 30 juin 2021

La Tribune (France) • no. 7181 • p. 30 • 1220 mots

62% des 25-34 ans envisagent sérieusement de se reconvertir

Juliette Laffont

ENTRETIEN. Alors qu'un actif sur deux souhaite changer de métier après le confinement, selon les résultats d'une enquête menée début juin par l'institut BVA pour Visiplus Academy et LHH, Fabrice Yeghiayan, directeur du développement de l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA), détaille les enjeux de la reconversion professionnelle.

A TRIBUNE - L'étude BVA montre que la crise sanitaire a suscité chez un actif sur cinq une réflexion quant à une reconversion. La crise a-t-elle réellement généré une augmentation notable des reconversions professionnelles et si oui dans quels secteurs?

FABRICE YEGHIAYAN- Il est évident que la pandémie a fait naître des velléités de reconversion, et en particulier des reconversions « forcées », notamment dans les secteurs frappés de plein fouet par la crise, comme l'hôtellerierestauration. L'enquête de BVA en atteste d'ailleurs: parmi les 25% d'actifs concernés par le recours de leur entreprise au chômage partiel, ceux issus de l'hôtellerie-restauration sont désormais plus de 60% à envisager une reconversion. Néanmoins, de manière générale, la crise sanitaire n'a pas eu d'implications majeures sur la propension des actifs à se reconvertir. S'il est vrai que les chiffres des reconversions sont en hausse, cette tendance ne date pas d'hier. À l'AFPA, cela fait maintenant une dizaine d'années que nous constatons ce mouvement ainsi que la démocratisation des reconversions, à mesure que les act-



Unsplash/ Alexandre Chambon

ifs prennent conscience de la possibilité d'avoir plusieurs vies professionnelles. De plus, avec le CPF, les salariés et demandeurs d'emplois sont devenus encore plus acteurs de leurs évolutions professionnelles.

Quels sont aujourd'hui les secteurs qui recrutent le plus en France? Comment l'AFPA accompagne-t-elle les actifs souhaitant se reconvertir dans ces voies?

Ces secteurs sont l'agroalimentaire, le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'industrie, et bien sûr l'hôtellerie-restauration, qui est un secteur avec plein d'opportunités surtout à la veille de la coupe du monde de rugby en 2023 et des Jeux Olympiques en 2024. Beaucoup d'actifs qui travaillaient dans ce secteur ont changé de métier pendant

la crise sanitaire, et doivent donc être remplacés pour reconstituer les équipes. A l'AFPA, nous sommes extrêmement sollicités et nous menons par exemple des opérations coup-de-poing pour former des serveurs. Jamais nous n'avons travaillé autant main dans la main avec les entreprises. En effet, la crise a freiné beaucoup de projets mais pas les départs à la retraite, et nous n'avons pas formé massivement pendant cette période. La situation est particulièrement difficile pour les secteurs qui avaient un déficit d'image ou d'attractivité.

Les actifs ont-ils une bonne connaissance des dispositifs à leur disposition pour effectuer une reconversion?

S'il est vrai que le Congé Professionnel de Formation et de Transition (CPFT), ex-Cif, est mieux connu que l'an dernier (près de la moitié des actifs en a désormais connaissance, contre 43% en 2020), nous avons toutefois constaté, depuis la pandémie, une chute notable des recours au CPFT, certains actifs ayant tout mis en oeuvre pour sauvegarder leur emploi. A l'inverse du CPFT, les chiffres du Compte Personnel de Formation (CPF) ont beaucoup augmenté et concernent notamment la formation tertiaire, et on assiste également à un accroissement sur des compétences spécifigues dans des métiers plus manuels. Encore une fois, pendant la période, les actifs n'ont pas souhaité nécessairement se reconvertir, mais ont voulu gagner en polycompétence dans leur travail, afin d'enrichir leur CV. Quant au dispositif TransCo, déployé en janvier dernier et qui fonctionne sur le principe des vases communicants, il est encore trop peu connu des actifs, 82% n'en ayant jamais entendu parler. C'est pourtant un dispositif très intéressant, fait par et pour les entreprises, de telle sorte qu'une entreprise qui recrute puisse être mise en relation avec une entreprise dans laquelle les emplois sont fragilisés. La formation professionnelle intervient alors pour ajuster les compétences aux nouveaux postes de travail.

Pourquoi le nombre d'actifs qui créent leur entreprise dans le cadre d'une reconversion est-il si faible (4% en 2021 selon l'enquête de BVA), alors qu'ils sont près d'un sur quatre à se reconvertir dans le but d'acquérir une plus grande indépendance?

Parfois, j'ai l'impression que le mot « indépendance » devrait être remplacé par le mot « confiance ». Lorsque les actifs évoquent un besoin d'indépendance, souvent, ils font en réalité référence à un besoin de confiance. Le management doit continuer à faire sa révolution pour s'adapter à des salariés qui changent plus facilement d'emplois, aux jeunes qui ont de nouvelles attentes, et bien évidemment, pour fidéliser les talents. Le management favorise de plus en plus la transversalité, c'est pour cela qu'il est de plus en plus délégatif et participatif, tout le monde y gagne dans l'entreprise. Enfin, je pense que ce qui permet aux actifs de franchir le pas de la création d'entreprise, c'est de pouvoir compter sur un accompagnement. A l'AFPA, en fonction des formations, nous pouvons proposer des modules dédiés à la création d'entreprise, et nous voyons bien à quel point cela crée des vocations d'entrepreneurs. Nous avons par exemple permis à des bénéficiaires du RSA de créer leurs micro-entreprises: sur 12 personnes encadrées, 3 d'entre elles ont ainsi franchi le pas.

Comment expliquer que les reconversions professionnelles soient encore plus répandues chez les jeunes (25-34

ans) que dans les autres tranches d'âge?

Je pense que la mobilité fait moins peur aux jeunes même si on peut être jeune jusque très tard. Je ne suis donc pas surpris par les résultats de l'enquête de BVA selon laquelle 62% des 25-34 ans envisagent sérieusement de se reconvertir, alors que 65% des 50-64 ans sont plus réticents à cette idée. Jusqu'à 25-30 ans, les actifs découvrent le milieu professionnel et se cherchent, ce qui peut expliquer que certains changent de voie. En outre, de plus en plus de jeunes entament des reconversions vers des « métiers-passion », qui ont du sens à leurs yeux et ne sont pas forcément à dimension urbaine ou derrière un écran. A partir de 30-40 ans, on est déjà davantage dans une logique de stabilisation, avec une recherche de confort. Enfin, à partir de 50 ans, on est peut être plus dans une dynamique d'hyperstabilisation, et les actifs sont donc plus frileux à l'idée d'une éventuelle perte de stabilité financière, ce qui tend à freiner les reconversions et les mobilités.

D'après l'étude de BVA, 75% des actifs enclins à une reconversion se disent aujourd'hui disposés à suivre une formation en ligne à cette fin. Comment la transition au distanciel a-telle impacté les formations dispensées par l'AFPA?

Nous avons mis en place des formations accessibles à distance en deux mois dès les premières semaines de la crise en mars 2020. L'objectif était d'assurer la continuité pédagogique. La crise a permis d'accélérer la digitalisation de nos formations et nous avons créé une entité qui s'appelle « Territoire digital » pour répondre aux nombreuses demandes. Le passage au digital a permis l'accès à une offre plus vaste de formations. En même temps cette période de crise sanitaire a aussi mis en lumière les limites de la formation en distanciel. Quand on se forme à l'AFPA, on mobilise les cinq sens, car c'est la réalité de nombreux métiers. De même, apprendre le travail en équipe est plus compliqué en distanciel, ce qui constitue une vraie limite. L'AFPA aujourd'hui peut proposer des formations en distanciel et en présentiel. Je crois qu'il va y avoir une révolution du « blended », c'est-à-dire de la formation alliant les deux modes d'apprentissage.